



Conseil d'administration

Séance du 3 décembre 2025, sous la présidence de M. Alain BEZIRARD

Présents :

M. Alain BEZIRARD
M. Michel BORREWATER
M. Alain CAMBIEN, *en visio*
Mme Françoise GOUBE
M. Christophe GRAS, *en visio*
M. Julien PILETTE, *en visio*

Excusés :

M. Jean-Philippe ANDRIES
M. Alain BLONDEAU
Mme Charlotte BRUN, *pouvoir donné à M. Alain BEZIRARD*
M. Alexis HOUSSET
Mme Isabelle MARIAGE-DESREUX

Délibération n°25.25

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire – Budget 2026

Adoptée à l'unanimité



Suite,
02 / 08

Délibération n°25.25
Séance du 3 décembre 2025

Sourcéo – Débat d'Orientation Budgétaire – Budget 2026

Les dispositions de l'alinéa 2 de l'art. L. 2312-1 du CGCT prévoient que, dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget. Ces dispositions sont applicables aux SPIC par renvoi de l'article L. 2221-5 du même code. Ainsi, les régies SPIC doivent organiser le débat précité dès lors qu'elles sont rattachées à une collectivité de 3 500 habitants et plus.

Le débat d'orientation budgétaire porte sur les orientations générales à retenir pour l'exercice considéré et, éventuellement, les exercices suivants.

Il s'insère dans les mesures d'information du public sur les affaires locales et permet aux membres du Conseil d'administration d'exprimer leurs vues sur une politique budgétaire d'ensemble. Il permet également à l'ordonnateur de faire connaître ses choix budgétaires prioritaires et les modifications à apporter par rapport au budget antérieur.

Ce débat se situe à l'intérieur d'un délai de deux mois précédent l'examen du budget et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article 2121-8 du CGCT.

Il s'effectue dans les conditions prévues pour toute délibération du Conseil d'administration. Ce débat a pour objet de préparer l'examen du budget qui sera présenté le 10 décembre prochain. Il participe à l'information des élus.

Contexte

La régie Sourcéo est parvenue à rééquilibrer son compte d'exploitation depuis 2024 grâce à :

1. la suppression de la participation statutaire (mise en conformité suite au rapport de la CRC),
2. une maîtrise de l'ensemble de ses charges,
3. un reflux de l'inflation.

2025 confirme cette maîtrise des coûts et le reflux de l'inflation, le compte administratif devrait permettre de dégager un million d'euros de plus par rapport à 2024 (l'excédent était de 2 000 000 EUR en 2024).

La maîtrise des coûts se poursuit en 2026.



Suite,
03 / 08

Les hypothèses d'actualisation suivantes ont été retenues :

- Inflation à 2% ;
- Le prix de Vente en gros (VEG) est celui fixé dans le contrat de concession de distribution d'eau, actualisé ; il est constaté une baisse en 2026 compte tenu du reflux de l'inflation, il est ensuite appliqué une indexation de 2% à compter de 2027 ;
- Masse salariale stable en 2026 (+0.3%) par rapport au BP 2025 (l'hypothèse l'an dernier était de +1% en 2026) puis +2% par an (hypothèse d'inflation).

Sur cette base, la prospective de Sourcéo est la suivante :

Vue d'ensemble

	2025 <i>CA prévu</i>	2026 <i>BP prévu</i>	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Recettes d'exploitation	39 110 166	38 064 509	38 199 693	38 488 039	38 776 277	39 064 268	39 761 092	40 471 852
Dépenses d'exploitation	35 903 147	37 461 280	38 315 181	40 150 055	42 541 002	44 036 867	47 595 593	48 636 440
Solde d'exécution en exploitation	3 207 019	603 229	-115 488	-1 662 016	-3 764 725	-4 972 599	-7 834 501	-8 164 587
Recettes d'investissement	3 837 530	13 098 137	14 033 019	19 475 382	16 077 605	13 989 335	14 306 771	7 864 320
Dépenses d'investissement	9 405 431	11 521 044	14 033 019	19 475 382	16 077 605	13 989 335	8 192 392	7 552 259
Solde d'exécution en investissement	-5 567 902	1 577 093	0	0	0	0	6 114 380	312 060
Reports antérieurs en exploitation	17 572 340	11 351 105	4 103 173	-3 863 475	-13 376 651	-24 992 536	-37 816 296	-47 387 578
Reports antérieurs en investissement	-3 860 351	-9 428 253	-7 851 160	-7 851 160	-7 851 160	-7 851 160	-7 851 160	-1 736 781
Restes à réaliser à reporter en n+1 (dépenses d'investissement)								
Résultat en exploitation	20 779 358	11 954 334	3 987 686	-5 525 491	-17 141 376	-29 965 136	-45 650 797	-55 552 165
Résultat en investissement	-9 428 253	-7 851 160	-7 851 160	-7 851 160	-7 851 160	-7 851 160	-1 736 781	-1 424 721
Résultat cumulé	11 351 105	4 103 173	-3 863 475	-13 376 651	-24 992 536	-37 816 296	-47 387 578	-56 976 886



Vue détaillée ci-après



Suite,
05 / 08

		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Chap / Art	Section d'investissement								
13	Subventions d'investissement	0	419 884	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
1678	Avances remboursables de la MEL (30 000 000 EUR maxi, échéance 12/40)	0		2 388 346	7 248 592	3 471 388	1 022 095		
1641	Emprunts bancaires (ne peuvent financer la part service prod')								
20/21/23/27	Immobilisations (avoirs)	137 530							
10	Dotations et réserves		9 428 253	7 851 160	7 851 160	7 851 160	7 851 160	7 851 160	1 736 781
a	Recettes réelles d'investissement	137 530	9 848 137	10 839 506	15 699 753	11 922 548	9 473 256	8 451 160	1 736 781
b	Recettes d'ordre d'investissement (autofinancement et opérations patrimoniales)	3 700 000	3 250 000	3 193 513	3 775 629	4 155 057	4 516 079	5 855 611	6 127 539
a+b	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 837 530	13 098 137	14 033 019	19 475 382	16 077 605	13 989 335	14 306 771	7 864 320
CTRL		0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues								
20	Immobilisations incorporelles (études, R&D, licences...)	670 000	733 046	782 636	522 000	531 550	541 836	544 773	521 909
21	Immobilisations corporelles (acquisitions)	1 000 000	1 880 362	1 917 969	1 956 328	1 995 455	2 035 364	2 076 071	2 117 593
23	Immobilisations en cours (travaux)	7 700 000	8 347 637	11 322 415	16 987 054	13 540 600	11 402 134	5 561 547	4 902 758
a	Dépenses d'équipement	9 370 000	10 961 044	14 023 019	19 465 382	16 067 605	13 979 335	8 182 392	7 542 259
10	Dotations et réserves								
1678	Remboursement des avances								
1641	Remboursement du capital de la dette	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières (cautions et hors équilibre de la section)		10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
b	Dépenses financières	0	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
a+b	Dépenses réelles d'investissement	9 370 000	10 971 044	14 033 019	19 475 382	16 077 605	13 989 335	8 192 392	7 552 259
c	Dépenses d'ordre d'investissement (reprises sur autofin. antérieur et op. patrim.)	35 431	550 000						
a+b+c	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 405 431	11 521 044	14 033 019	19 475 382	16 077 605	13 989 335	8 192 392	7 552 259
CTRL		0	0	0	0	0	0	0	0

hyp pour Pecq' : 3 000 000 EUR étalés sur 5 ans



Suite,
06 / 08

De cette prospective, il faut retenir :

- l'équilibre de la section d'exploitation sera difficilement assuré en 2026 compte tenu d'une nouvelle baisse (la 2^{ème} consécutive) du prix de vente d'eau en gros, a fortiori les années suivantes avec la disparition de l'excédent antérieur (N.B. : l'équilibre de la section d'investissement au BP 2026 est assuré par l'avance remboursable mais celle-ci ne sera pas appelée avec l'intégration de l'excédent antérieur au BS à adopter en juin prochain) ;
- l'avance remboursable de la MEL serait mobilisée de 2027 à 2030 pour équilibrer la section d'investissement et financer les deux projets stratégiques de Flers-en-Escrebieux et Pecquencourt (notification des marchés prévue en janvier prochain pour le 1^{er}, en mars pour le 2nd).

Pour l'exercice 2026, les données sur lesquelles se construit le budget primitif à adopter le 10 décembre prochain sont précisées ci-après pour les principaux postes (> 1 000 000 EUR).

Section d'exploitation

Recettes réelles d'exploitation

Elles sont estimées à **37 944 509 EUR (-2,7% / CA 2025 prévu)** du fait de la baisse de consommation attendue et d'une nouvelle baisse du prix de vente liée à l'actualisation du prix de vente en gros (-2.7%).

Pour mémoire, le modèle économique de Sourcéo porte sur des recettes issues de l'activité de production d'eau potable et de revente des achats d'eau en gros effectués auprès du SMAEL. Redevance de l'eau facturée pour l'Agence de l'eau comprise, les **ventes d'eau en gros** représentent 92.1% des recettes d'exploitation.

Le remboursement des frais de **maîtrise d'œuvre** par la MEL pour les travaux sur le réseau de **distribution** (budget annexe eau) et de **défense incendie** (budget général) représente la seule autre recette significative (**2 680 000 EUR, 7.2%**).

Dépenses réelles d'exploitation

Elles sont estimées à **34 211 280 EUR (-1.1% / BP 2025)**, détaillées ci-après par montants décroissants.

Les **achats d'eau**, impactés par la baisse de la consommation sont prévus à hauteur de **11 882 000 EUR** comme au BP 2025. À noter que ces achats devraient être autour de 10 900 000 EUR au compte administratif 2025 avec l'étiage de la Lys cette année.

Les **charges de personnel et de formation** sont stables, prévues à hauteur de **7 740 000 EUR (+0.3% / BP 2025)**.



Suite,
07 / 08

Le coût de l'**électricité** demeurera contenu pour les trois prochaines années (prix fixe) grâce au succès de l'appel d'offres conclu en juillet dernier : la prévision au BP 2025 de **2 900 000 EUR** est reconduite en 2026. À noter que ce poste devrait tourner autour de 3 130 000 EUR au compte administratif 2025 mais parce que la facture de janvier 2025 a été intégralement imputée sur l'exercice 2025 alors qu'environ 90% concernait l'exercice 2024 (corrigée de ce montant, le coût réel en 2025 serait plutôt de l'ordre de 2 800 000 EUR).

La **redevance Agence de l'eau** est maintenue au niveau de 2025 : **2 850 000 EUR** (2 856 535 EUR à constater au compte administratif 2025).

L'**entretien maintenance** représente **2 477 395 EUR (-23.2% / BP 2025)**. Mais au compte administratif 2025, ce poste devrait in fine être inférieur à 2 300 000 EUR.

Les **prestations mutualisées** sont estimées en 2026 à **2 260 000 EUR** dont 660 000 EUR envers le laboratoire (+10% / BP 2025) compte tenu d'un nombre d'analyses en augmentation et 1 600 000 EUR pour les autres prestations des services MEL (+80% / BP 2025). Cependant, au compte administratif 2025, ce poste est déjà estimé à 2 190 000 EUR.

Section d'investissement

Recettes réelles d'investissement

Elles sont estimées à ce stade à **9 848 137 EUR** comprenant une subvention de l'Agence de l'Eau de 419 884 EUR dans le cadre du projet de restructuration du champ captant d'Emmerin (celle-ci n'ayant été perçue en 2025). Il conviendra d'ajouter 9 428 253 EUR en réserves au budget supplémentaire 2026 (le montant attendu du déficit de la section d'investissement au compte administratif 2025). En attendant le vote du BS (1^{ère} quinzaine de juin 2026), c'est l'avance remboursable qui équilibrera la section lors du vote du BP 2026.

Dépenses réelles d'investissement

Elles sont estimées à **10 971 044 EUR** en 2026 (**+16.2% / BP 2025**).

Ces dépenses prévisionnelles se répartissent au service Projets et Supports Opérationnels en **4 907 863 EUR** de **traitement des pollutions** (principalement les projets de **Flers** et de **Pecquencourt**), **1 496 086 EUR** de **sécurisation et pérennisation**, **125 000 EUR** en **autres projets** (amorce du déploiement photovoltaïque).



Quant à l'enveloppe de **gros entretien maintenance** du service Production, elle est estimée à 3 942 001 EUR cette année (+16.2% / BP 2025).

Conclusion

La concomitance de réalisation des travaux des deux projets stratégiques, Flers-en-Escrebieux et Pecquencourt, produit un pic d'investissement en 2028 à hauteur de 19 500 000 EUR, que l'avance remboursable peut financer.

La question d'une hausse du prix de VEG devra être traitée au début du prochain mandat à la fois pour pouvoir dégager l'autofinancement nécessaire au remboursement de l'avance remboursable de 30 000 000 EUR et assurer le financement de l'exploitation (pouvoir contrecarrer l'effet ciseau d'une baisse du chiffre d'affaires et d'une hausse du coût des traitements) ainsi que le financement des investissements nécessaires à la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la MEL.